

B.P

Esthétique Cosmétique Parfumerie (en apprentissage)

Vous êtes titulaire d'un CAP Esthétique Cosmétique

Vous souhaitez :

- Avoir une spécialisation au niveau des soins corporels et techniques onglerie
- Intégrer des postes d'encadrement
- Créer ou diriger un institut de beauté

Conditions d'admission

- Être titulaire du CAP Esthétique Cosmétique
- Trouver un employeur avec qui vous signerez un contrat d'apprentissage
- Avoir moins de 29 ans

Déroulement de la formation

- Ce Brevet Professionnel se prépare sur deux années d'apprentissage
- 12 semaines par an de formation au lycée
- Possibilité d'internat

Les + de l'apprentissage :

- > Formez-vous en centre de formation et en entreprise
- > Formez-vous en étant rémunéré
- > Formez-vous sans frais de scolarité
- > Gagnez en expérience professionnelle
- > Un salaire exonéré d'impôt (à hauteur du SMIC)
- > Aide au permis de conduire (500€ dès 18 ans, selon critères d'éligibilité)

Contenu de la formation

Expression Française et ouverture sur le monde,
Physique Chimie, Anglais, Biologie Cosmétologie, Soins esthétiques, Animation vente, Arts appliqués, Gestion

Règlement d'examen

Epreuves	Forme
EP1 Prestations de beauté et de bien être visage et corps	Ecrit pratique et ponctuel
E2 Relation client, valorisation et animation de l'entreprise	Ecrit et oral
E3 Vie et gestion de l'entreprise	Ecrit
E4 Expression et connaissance du monde	Ecrit
E5 Langue vivante	CCF

Poursuites d'études

- BTS Esthétique
- Bachelor